

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 10

Artikel: Le tatouage sur les pontons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur lequel on lisait : *garde-police fédéral*, contentaient la foule.

On remarquait, au-devant du premier char, une tribune ornée d'un dessin représentant un grand Ours et un Payernois (au naturel), tous deux en costume civil et se serrant la main. Venaient ensuite les orateurs parmi lesquels on distinguait plusieurs confédérés ; au nombre de ceux-ci se trouvait un homme grave, tout de noir habillé, souliers à boucles, chapeau gancé avec un plumet blanc. Ce personnage était un *inspecteur fédéral des écoles*.

Sur l'arrière du char, une gracieuse et belle allemande (avec l'écriveau au dos : *Vive l'Ohmgeld*), dirigeait une buvette; sur la table autour de laquelle sont réunis de gros fruitiers en goguette, se trouve une dame-jeanne avec étiquette portant :

Bien meilleur que le vin,
Betziwasser je m'appelle
Et préférable au jus divin
Je ne trouble pas la cervelle.

Sur le second char, qui faisait la joie de la foule, une douzaine de musiciens en culottes, gilets, fracs du siècle passé, soufflaient dans des instruments impossibles.

Après un morceau de cette musique originale venaient les discours des divers orateurs : Le président d'abord, le Payernois, le Villageois, (patois), un Bernois (tranchant l'allemand) un Vaudois militaire (portant d'énormes épaulettes sous le bras), l'inspecteur fédéral, un Fribourgeois, etc., les uns parlant pour, les autres contre la centralisation dans un langage assez comique et émaillé de bons mots.

Cette petite fête a, dit-on, parfaiteme nt réussi au milieu d'un grand concours de population arrivée des localités voisines.

Un grand-duc dans une soupière.

Le *Courrier des Etats-Unis*, raconte en ces termes un accident arrivé sur le chemin de fer d'Ottawa à Toronto (Canada), à un train spécial dans lequel se trouvait le grand-duc Alexis, fils aîné du czar, qui voyage en ce moment dans cette partie du monde :

Le mardi 19 décembre dernier le grand-duc Alexis et sa suite sont partis d'Ottawa pour Toronto dans un train spécial composé de quatre wagons Pullmann. Le train filait ses vingt-cinq milles à l'heure lorsque, parvenu presque à la fin de la ligne de Brookville, les deux derniers wagons — dans l'un desquels était le grand-duc, — ont fait subitement un bond de côté, et, se détachant du reste du train, ont poursuivi leur route en sens oblique à travers les champs couverts de neige.

Au bout d'un moment, ces wagons vagabonds ont pu être arrêtés, et l'on a constaté que leur intérieur offrait un aspect parfait du chaos.

Les voyageurs étaient à table quand l'accident s'est produit, et la secousse avait établi une telle confusion entre les plats, les comestibles qu'ils contentaient et les personnages qui les mangeaient, qu'il était difficile, au premier coup d'œil, de distinguer les uns des autres.

Le grand-duc avait piqué une tête dans la soupière, et l'amiral Possiet était coiffé d'un saladier. Du reste, personne n'avait de mal, mais tout le monde était empêtré dans la sauce, et des légumes assortis adhéraient avec persistance aux cheveux et à la barbe de chacun.

Quelques minutes ont suffi pour débarrasser les voyageurs des aliments qui s'étaient violemment annexés à eux, et ils ont eu la satisfaction d'apprendre que l'accident provenait d'un rail brisé. Après quoi ils se sont installés dans les wagons restés sur les rails, et sont arrivés à Toronto à onze heures et demie, et par 5 degrés au-dessous de zéro.

Le grand-duc s'est hâté de se retirer dans ses appartements au Queen's Hôtel, où un comité de Milwaeken, avec le maire en tête, l'attendait pour l'inviter à visiter cette ville.

Le tatouage sur les pontons.

Le goût du tatouage est devenu une véritable manie parmi les détenus des pontons ; tous veulent avoir sur eux un signe ineffaçable rappelant leur détention. Les uns se font illustrer la poitrine de figures imaginaires auxquelles on donne ensuite les noms de Rossel, de Ferré ou de Delescluze, tandis que d'autres préfèrent voir leur bras décoré de drapeaux et de bannières entremêlés de chiffres et de devises. D'autres encore, d'humeur plus sombre, demandent aux artistes en tatouage de leur dessiner des emblèmes funéraires en mémoire des frères et amis tombés pendant l'insurrection. Un ex-capitaine du 180^e bataillon, nommé Dartigade, porte sur le bras gauche un cadavre auquel deux chiens lèchent le visage, en souvenir de l'exécution de Ferré.

Les commandants des pontons n'ont pas cru devoir s'opposer à ces tatouages qui sont faits généralement par un marin ou un ancien soldat, moyennant quelque pièce de monnaie.

Un droguiste qui a réalisé une assez grande fortune dans son commerce, vient de se retirer dans une jolie maison de campagne. L'autre jour, après une indisposition, son médecin lui conseilla un peu d'exercice, deux heures de cheval tous les matins. Quelques jours se passent et notre droguiste s'en va régulièrement et quotidiennement dans son écurie. Un beau matin, sa femme, fort intriguée de son séjour prolongé dans ce salon d'un nouveau genre, y pénètre, et trouve son cher mari monté sur son cheval et contemplant d'un air mélancolique le râtelier. Elle manifesta son étonnement. « Qu'y a-t-il là de surprenant ? dit le droguiste ; je suis les prescriptions du docteur ; ne sais-tu pas qu'il m'a donné deux heures de cheval tous les matins ? »

Un filou des plus adroits, qui était à la recherche d'un chapeau, sortait d'un concert, au milieu d'une foule compacte. Il aperçoit devant lui un particulier tenant sous le bras un castor des plus fins, et